



Institut de Formation en Soins Infirmiers



CENTRE HOSPITALIER
DE DIGNE LES BAINS



Formation préparatoire Inscription IFSI non Parcoursup 2021 - 2022

1 – CONTACTS :

L'Institut est ouvert au public extérieur du lundi au mercredi de 13h à 16h.

Le secrétariat de l'Institut est disponible par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h au : 04.92.30.16.15

Ou sur le site internet : www.ifsio4.com

Ou par courriel : ifsio4@ch-digne.fr, avec téléchargement possible des plaquettes d'inscriptions

Ou par la page Facebook

Ou visite de l'Institut et information lors de la journée porte ouverte ou lors des forums (dates sur notre site).

2 - LE CADRE REGLEMENTAIRE :

- ✚ Arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

3 - LE PUBLIC CONCERNE :

Peuvent être admis en 1^{ère} année de formation au diplôme d'Etat d'infirmier les candidats **âgés de 17 ans au moins au 31 décembre** de l'année d'entrée en formation répondant à l'une des conditions suivantes :

- ✚ Les candidats titulaires du **baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme**,
- ✚ Les candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, et **justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.**

4 – LE TARIF DE LA FORMATION : 890 euros

Pour 117 heures de formation en présentiel et travaux dirigés, avec un suivi personnalisé, adapté à sa vie scolaire, professionnelle et personnelle.

La formation commence le **mardi 7 décembre 2021** et se termine le **jeudi 31 mars 2022**.

5 – LE DOSSIER D'INSCRIPTION : à déposer avant le **Vendredi 19 novembre 2021**

Capacité d'accueil de : **20 candidats**.

Au-delà, une liste d'attente sera établie.

Seuls les dossiers d'inscription complets seront traités par ordre d'arrivée.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire des modalités particulières pourront être envisagées.

Toute formation commencée est due en totalité, sauf si le désistement à suivre cette préparation est signalé avant le 1^{er} jour du début de celle-ci.

Le candidat s'engage à faire preuve d'assiduité et de ponctualité tout au long de la formation, et pense à se munir du matériel nécessaire pour prendre des notes.

6 - LES OBJECTIFS :

Formation préparatoire aux épreuves de sélection permettant

- + De valoriser sa candidature grâce à une guidance personnalisée visant la réussite de l'épreuve écrite et orale
- + D'aider à l'acquisition d'une méthodologie de travail et de développer des capacités d'analyse, de réflexion et d'argumentation nécessaire à l'élaboration de son projet professionnel
- + De développer une culture générale et professionnelle dans le domaine sanitaire et médico-social

7 – LES MOYENS PEDAGOGIQUES :

Préparation complète composée de cours dispensés par des intervenants compétents, qui utiliseront des ressources pédagogiques interactives et multimédias : PowerPoint, Quizz box, simulation, schémas, Flashs tests, jeux de rôles...

35 heures de culture professionnelle infirmier et travaux de recherches guidés :

- + Découverte de la profession d'infirmier à travers son histoire, son actualité, ses perspectives, son périmètre d'activité, ses responsabilités et ses différents lieux d'exercices...
- + Questionnement sur le statut de l'étudiant en santé, la formation, les compétences, le référentiel, le code de déontologie, ses droits, ses obligations et aides personnalisées...
- + Travail dirigé sur la structuration du CV et l'élaboration d'une lettre de motivation personnalisée,
- + Aide à la préparation administrative du dossier de sélection,
- + Positionnement, objectifs et conseils spécifiques sur la méthodologie de travail de chaque apprenant, permettant un accompagnement personnalisé.

36 heures de culture générale :

- + Cours magistraux avec rappels et conseils concernant la capacité d'écriture en conjugaison, grammaire et orthographe,
- + Lecture, compréhension et analyse de texte en matière d'actualité sanitaire et médico-sociale,
- + Exercices d'entraînements et flashs tests sur les connaissances en cours d'acquisition,

18 heures de mathématiques :

- + Rappels et conseils en mathématiques : les 4 opérations numériques de bases (addition, soustraction, multiplication et division), les règles de conversion, de durée, de volume métrique, résolution de problèmes simples...
- + Exercices d'entraînements et flashs tests sur les connaissances en cours d'acquisition,

16 heures de préparation à l'oral de sélection :

- + Prérequis en matière de dialectique et d'argumentation,
- + Compréhension de l'épreuve de sélection et présentation de son projet de formation professionnelle,
- + Travail sur sa capacité d'auto-évaluation, la connaissance de soi et son positionnement,
- + Elaboration de son projet professionnel au regard de son parcours, ses compétences, ses qualités, ses valeurs.

4 heures de rencontres collective et d'échanges :

- + Avec des étudiants infirmiers (déroulement de la formation, intérêts, exigences)
- + Avec des professionnels infirmiers (prise de poste, quotidien, avantages et contraintes)
- + Développement d'un questionnement et d'une culture professionnelle et interprofessionnelle

3 concours blancs sur table en conditions réelles

2 oraux blancs avec guidance personnalisée

8 – LES MOYENS LOGISTIQUES :

Pour que chaque apprenant bénéficie des données les plus actualisées relatives à la formation, il pourra bénéficier :

- ✚ D'un Espace Numérique de Travail (ENT) avec des ordinateurs fixes ou portables,
- ✚ D'un centre documentaire ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, avec accompagnement dans ses recherches par une documentaliste diplômée,
- ✚ D'un espace détente lors des pauses, pour favoriser les échanges avec les apprenants des différentes formations dispensées à l'institut.

9 – LES EPREUVES DE SELECTION :

Une épreuve écrite d'1 heure comprenant :

- ✚ Une sous-épreuve de **rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social d'une durée de 30 minutes** qui permet d'apprécier, outre les qualités rédactionnelles des candidats, leurs aptitudes au questionnement, à l'analyse et l'argumentation ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel. **(Notée sur 10 points).**
- ✚ Une sous-épreuve de **calculs simples d'une durée de 30 minutes** qui permet d'apprécier les connaissances en mathématiques des candidats. **(Notée sur 10 points).**

Une épreuve orale de 20 minutes :

- ✚ Sous forme d'un entretien d'une **durée de 20 minutes noté sur 20 points**, portant sur **l'expérience professionnelle du candidat**. Il s'appuie sur **la remise d'un dossier** permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle.

Le dossier complet doit comprendre les pièces suivantes :

- ✚ La copie d'une pièce d'identité,
- ✚ La copie du ou des diplôme(s) détenu(s) sur laquelle vous noterez la mention « certifiée sur l'honneur conforme à l'original », datée et signée,
- ✚ La ou les attestations(s) employeur(s) et attestation(s) de formation continue (pas de fiche de paie),
- ✚ Un curriculum vitae,
- ✚ Une lettre de motivation.

Chacune des 2 épreuves est notée sur 20 points, une note inférieure à 8 / 20 à l'une des 2 épreuves est éliminatoire. Pour être admis, le candidat doit obtenir un total d'au moins 20/40.

10 – ANNEXE :

Au regard des attendus et critères pris en compte lors des épreuves de sélection, il faut savoir que les compétences et aptitudes ci-dessous peuvent vous être demandées lors de l’entretien oral, au regard de votre parcours scolaire, universitaire, professionnel, associatif ou autre :

ATTENDUS	CRITERES PRIS EN COMPTE
1 – Projet professionnel	1-1 Capacité à se documenter et valoriser son expérience professionnelle
	1-2 Langue étrangère
	1-3 Intérêt pour les questions sanitaires et sociales
	1-4 Logique de raisonnement
	1-5 lien entre l’expérience professionnelle et la profession d’IDE
	1-6 Sens de l’intérêt général
2 - Motivations	2-1 Motivations exprimée clairement
	2-2 Eléments de preuve de cette motivation
	2-3 Mise en évidence de données de l’expérience professionnelle en lien avec le futur métier
	2-4 Analyse de l’expérience
	2-5 Mise en évidence des compétences développées...